

Les examens en 2021 et au-delà

Chers collègues,

Les changements apportés aux examens en 2020 en raison de la pandémie nous ont beaucoup appris.

- Nous avons eu parfaitement raison de prioriser la sécurité des candidats, des examinateurs et du personnel.
- Les décisions difficiles que nous avons prises ont empêché certains groupes de reprendre les examens; cela doit être évité à l'avenir.
- En temps de crise, le Conseil d'administration et le Bureau des examens et de la certification (BEC) doivent communiquer plus fréquemment et régulièrement.
- Le calendrier, le contenu et le ton des communications sont importants, qu'elles soient destinées aux candidats, qui sont des membres du CMFC, ou à d'autres intervenants.

Ces leçons ont guidé le CMFC dans la planification des examens de 2021. Tant que dure la pandémie, assurer la sécurité demeure primordial. Nous voulons créer un climat de certitude pour aider les membres à affronter l'incertitude causée par la pandémie. Le CMFC a donc consulté le Conseil d'administration et le BEC et, au vu de nos données psychométriques, il a décidé qu'en 2021, l'octroi de la Certification en médecine familiale (CCMF) sera encore basé uniquement sur le volet écrit de l'examen (simulations cliniques écrites abrégées). Cependant, l'octroi du Certificat de compétence additionnelle en médecine d'urgence CCMF(MU) sera basé sur les volets oral et écrit de l'examen. Le volet oral de l'examen en médecine d'urgence sera administré en ligne. Le CMFC offrira également en ligne le volet oral de l'Examen de certification en médecine familiale (entrevues médicales simulées [EMS]) au petit groupe de membres qui ont échoué ce volet lors d'un examen passé. C'est pour des raisons de faisabilité que les EMS ne seront pas administrées à grande échelle.

Nous prévoyons revenir en 2022 à l'administration des composantes écrites et orales pour les deux examens. La décision finale sera prise à l'automne 2021 et annoncée suffisamment d'avance pour que les candidats et les programmes puissent planifier en conséquence.

Nous remercions la Société de la médecine rurale du Canada d'avoir partagé les préoccupations des médecins de famille ruraux concernant la voie de la pratique comme critère d'admissibilité à l'examen CCMF(MU). Nous n'avons pas l'intention de les exclure. Ce critère est un volet essentiel de l'évaluation globale pour l'octroi de la désignation CCMF(MU) et non un obstacle à l'admissibilité à l'examen. Notre objectif est de déterminer l'admissibilité d'un candidat en nous basant sur un champ de pratique qui reflète dans ce domaine



Francine Lemire
MD CM, CCMF, FCMF,
CAÉ, IAS.A
DIRECTRICE
GÉNÉRALE ET CHEF
DE LA DIRECTION



Nancy Fowler
MD, CCMF, FCMF
DIRECTRICE
GÉNÉRALE,
MÉDECINE FAMILIALE
UNIVERSITAIRE



Brent Kvern
MD, CCMF, FCMF
DIRECTEUR,
CERTIFICATION,
ÉVALUATION ET
EXAMENS

clinique un niveau avancé d'expertise et de leadership, différent des compétences d'un médecin de famille certifié offrant des soins d'urgence. Un groupe de travail a été créé pour examiner le critère de la voie de la pratique du point de vue de la médecine d'urgence rurale. Nous espérons apporter des précisions à ce sujet au début du printemps, avant l'ouverture des candidatures à l'examen d'automne en avril prochain.

La pandémie nous a incités à accélérer notre plan de créer un examen moderne et adaptable. Le Conseil a approuvé des fonds de la Réserve pour la certification et l'évaluation afin d'élaborer un plan directeur pour l'évaluation des programmes et les examens et de financer un sous-comité sur les objectifs d'évaluation. Nous cherchons une façon sécuritaire et simple d'offrir l'examen en ligne, ce qui ferait diminuer les frais de voyage et faciliterait les reprises.

Le plan directeur, une indispensable mesure d'assurance de la qualité, intégrera aussi les résultats du Projet sur les finalités d'apprentissage. En fixant clairement nos objectifs pour la formation en médecine familiale, nous renforçons l'image de notre spécialité — une image qui montre notre responsabilité sociale, qui légitime et renforce notre valeur au sein du système de santé, qui peut être évaluée et qui établit notre volonté constante d'améliorer la qualité ainsi que notre engagement à dispenser des soins complets et à améliorer les résultats de santé.

Nos examens doivent évoluer au rythme de la profession. Nous continuerons sans doute à évaluer les connaissances cliniques à l'aide des simulations cliniques écrites abrégées. La compétence demeurera évaluée sur le plan de la méthode clinique centrée sur le patient, mais l'outil utilisé sera mis à jour au cours des 3 prochaines années. Nous continuerons par ailleurs d'évaluer le jugement et la prise de décision clinique, et examinerons les moyens d'évaluer les nouvelles compétences, comme la prestation virtuelle des soins, et celles qui touchent l'équité en santé, comme la sécurité culturelle et les soins tenant compte des traumatismes.

L'octroi de la désignation CCMF est l'une de nos principales activités. En renforçant la base de décisions robustes, valides et fiables en matière de certification, le CMFC valide l'aspiration de la plupart de nos membres, clarifie ce que peuvent faire les médecins de famille et réaffirme l'importance de leur contribution aux soins communautaires.



This article is also in English on **page 72**.

Can Fam Physician 2021;67:72 (ang), 71 (fr). DOI: 10.46747/cfp.670171